



FFSAJ
COUPE DE
FRANCE RALLYE



34^{ème} RALLYE NATIONAL DE SAINTONGE

21 / 22 / 23 juillet 2023

DECISION N°1 DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Suite à la sortie du n°11 et du blocage des concurrents n°12, 15 et 16, le Collège a décidé d'attribuer un temps forfaitaire de :

N°12 :	5'21''3
N°15 :	5'10''7
N°16 :	5'28''5

Suite à la gêne occasionnée par le concurrent n°21 le Collège a décidé d'attribuer un temps forfaitaire de :

N°22 :	14'40''0
--------	----------

Jean Luc PHELIPEAU
Président du Collège

Michele Meyer
Membre du Collège

Gilles CHABERNAUD
Membre du Collège